

# ASSOCIATION FRANÇAISE DE CIRQUE ADAPTE



Quartier de la Plaine

40800 Aire sur l'Adour

T : 05 58 71 66 94 | F : 09 70 62 91 93

@ : [a.f.c.a@wanadoo.fr](mailto:a.f.c.a@wanadoo.fr)

W : [afca-cirqueadapte.net](http://afca-cirqueadapte.net)

Un protocole spécial lié à la crise sanitaire est mis en place pour l'accueil des ateliers sous chapiteau, notamment le port du masque obligatoire pour les adultes et la désinfection des mains pour tous.

Il vous sera communiqué lors des journées portes ouvertes et/ ou lors de l'inscription.

## *Livret d'accueil* *« Aire de Cirque »*



# Projet Pédagogique « Aire de Cirque »

## Préambule

Le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de la personne.

Nous définissons les Arts du Cirque comme étant une activité d'expression et de création d'un langage corporel symbolique pour offrir un message, une idée, une production aux spectateurs.

Nous déclinons cette logique dans les 5 familles de disciplines suivantes :



Cela se traduit par:

- Une priorité donnée à l'action plutôt qu'à la simple exécution.
- L'incitation à dépasser la simple valorisation personnelle apportée par la représentation publique
- Stimuler la créativité des participants par l'invention de figures personnelles qui enrichissent et transcendent des figures plus académiques.

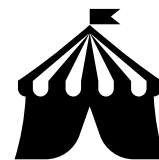
Les animateurs sont titulaires du ou des diplômes suivants:

- *B.I.A.C. (Brevet Fédéral d'Initiation aux Arts du Cirque)*
- *B.I.S.A.C (Brevet d'Initiateur Spécialisé aux Arts du Cirque)*
- *B.P.J.E.P.S Spécialité Activités du Cirque (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sports)*
- *A.F.P.S. (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou PSC1 (Premiers secours civiques niveau 1)*

## Objectif annuel

Création des enfants d'une représentation originale respectant leur expression, en s'appuyant sur leurs capacités corporelles et imaginatives acquises durant l'année. Etablir un cadre qui se veut être un lieu d'épanouissement individuel et collectif dans le respect de règles communes basées sur l'attention portée :

- à soi
- aux autres
- à l'environnement proche (matériel, locaux...)



### 4-6ans

- Libérer leur potentiel expressif et individuel face au groupe
- Développer leur potentiel d'action, moteur
- Par ces 2 aspects, aller vers une production à plusieurs

### 7-12ans

- Instaurer une dynamique de groupe non compétitive
- Utiliser la totalité du groupe dans le développement individuel et de petits groupes
- Proposer l'acquisition des bases dans les disciplines cirque qui serviront de support et enrichiront les futures inventions.

### 12-17ans

- Développer les capacités motrices à travers des éléments techniques plus complexes
- Aborder des enjeux de société/relationnels, supports de la création et traités de façon plus abstraite
- Utiliser les savoir-faire de chacun et les idées individuelles au service d'une œuvre collective, du groupe.

#### ◆ Les phases de pratique (trimestrielles)

**Une phase de découverte (ou de redécouverte)** incluant les disciplines des arts du cirque mais aussi les règles de fonctionnement, du pourquoi de l'action. Les enfants, à l'issue de cette période, vont pouvoir fixer un choix quant à l'utilisation d'une discipline spécifique.

**Une phase d'exploration** permettant aux participants d'utiliser leur potentiel dans la pratique d'une discipline de leur choix. Cette période peut comporter des actions individuelles, mais aussi collectives, ajustées suivant les besoins du groupe. Le savoir-faire ainsi découvert va pouvoir servir de matière pour créer un numéro, une production.

**Une phase de création, de mise en scène et représentation**, période où l'imaginaire tient une place importante, où le côté expressif va être plus accentué, rendant possible une scénarisation du numéro. Celle-ci rend plus ludique et moins angoissante une représentation devant un public. Il est essentiel que le spectacle doive être au service de la valorisation des participants.

#### ◆ Outils pédagogiques retenus

- **Mise en place de temps collectifs** se présentant sous 4 formes :
  1. Une mise en train, avec ou sans objet, en début de séance. Elle permet au public de faire une transition entre « l'avant » de l'activité et celle-ci. De plus, elle donne un échauffement et participe au développement de la socialisation, en favorisant échanges et coopérations entre les participants.
  2. Des ateliers dirigés autour d'une discipline enrichissant le répertoire gestuel des jeunes, favorisant les interactions et l'organisation du groupe (ex : acrobaties, expressions)
  3. L'installation et le rangement du matériel, comme le maniement de gros tapis de réception qui doit se faire à plusieurs, contribuant ainsi à développer la capacité d'organisation du groupe.
  4. Des temps de parole (verbalisation) permettant aux enfants d'exprimer les ressentis pendant l'activité vis à vis de lui-même, du groupe, des activités.



- **Mise en place de temps de choix** permettant la recherche d'utilisations, de combinaisons avec les objets utilisés. Ils peuvent prendre la forme d'ateliers tournants libres non temporisés ou d'ateliers spécifiques à une discipline.
- **Mise en place de temps de réflexion et de concertation**, sans objet, en amont de l'action, permettant de mettre en accord les idées / créations des enfants et de les fédérer en un numéro.
- **Mise en place de temps de représentation** devant les autres participants, non obligatoire, permettant au(x) jeune(s) d'affronter le public et changer leur rapport avec celui-ci, et de se positionner également en tant que spectateur face aux propositions des autres, d'apprendre à faire des retours constructifs et bienveillants.

#### ◆ **Moyens d'évaluation**

- Les temps de parole proposés aux enfants, qui leur laissent la possibilité de verbaliser leurs difficultés, leurs réussites ou interrogations, sont des indicateurs précieux pour apprécier leur ressenti de l'activité.
- Une évaluation sommative suivant chaque séance permet de mesurer si les objectifs visés sont atteints, pouvant ainsi réajuster au mieux lors des séances suivantes les manques observés.
- Une évaluation trimestrielle reprenant les objectifs généraux, où nous pouvons mesurer si les différentes phases de pratique prévues sont pleinement vécues, et ainsi permettre de prévoir et organiser en conséquence l'étape suivante.

## LES TECHNIQUES SUPPORT

### ◆ L'ACROBATIE AU SOL :

C'est une discipline de base du cirque car le travail d'aisance corporelle qu'elle engendre (maîtrise du corps dans diverses positions) peut ensuite être transposée dans toutes les autres disciplines. C'est donc, à un niveau individuel, un révélateur des possibilités corporelles.

Pour nous, c'est surtout un travail de groupe qui met l'accent sur la capacité d'organisation, de repérage dans l'espace, de mémorisation d'enchaînements de plus en plus complexes.

C'est également l'occasion de se mouvoir par deux ou trois par la réalisation de figures telles que le six pattes, des croisements acrobatiques, les catégalines (à 3) ...etc.

A ce travail, s'ajoute celui des portés acrobatiques qui sont l'étape ultime de travail à 2 ou 3, voire plus jusqu'à la construction de pyramides humaines.

### ◆ L'EQUILIBRE SUR OBJETS :

Objets utilisés : Boule d'équilibre, pédalettes, rolla-bolla, fil et corde tendus, monocycles, chaises, échelles...etc.

C'est l'aspect sécuritaire qui prédomine dans cette discipline.

Pour qu'une expérimentation, la plus autonome possible, des différentes disciplines se fasse en toute sécurité, nous pouvons commencer par un équilibre en grand groupe sur la boule d'équilibre pour évoquer ensemble les principes généraux de l'équilibre et la notion de parade (ou sécurité humaine) assurée par les autres membres du groupe.

Ainsi, l'équilibre n'est pas qu'une recherche individuelle mais une recherche pouvant nécessiter la présence d'un tiers au service de l'équilibriste. Ce tiers pouvant être au sol ou dans certains cas, lui-même en équilibre.

À la suite de cette découverte, les participants vont choisir l'équilibre qui leur plaît le plus (dans lequel ils se sentent plus à l'aise, ou performants) et la suite de la pratique va être consacrée, pour les équilibres, à chercher à se perfectionner avec ceux qui ont fait le même choix.

## ◆ LA JONGLERIE

Objets utilisés : balles, foulards, diabolos, assiettes chinoises, bâtons du diable, anneaux, massues.

Comme pour les équilibres, la démarche est de proposer des situations dirigées et de groupe, pour aborder les notions de base de la jonglerie :

- Travail des 2 côtés (lutter contre la systématisation des gestes avec 1 côté préférentiel)
- Associer le mouvement du corps à celui de l'objet (jongler c'est danser)

Ce travail se fait avec un objet facile à lancer et à rattraper, lent lorsqu'il est en l'air (le foulard), pour permettre à tous de réussir et en musique pour inciter le mouvement. Cela permet dans un deuxième temps de proposer une organisation en petits groupes où chaque participant va pouvoir expérimenter tour à tour tous les objets proposés. Aucune consigne technique n'est donnée au départ (elles le sont au fur et à mesure), les participants doivent faire appel à leur imagination pour maîtriser à leur façon les différents objets. Pour que la jonglerie ne soit pas qu'un temps de recherche individuelle, des séances basées sur l'échange (passing) sont proposées, aussi pour que les participants aient une palette de pratique plus riche sur laquelle ils vont pouvoir s'appuyer lors de la constitution des numéros. Les participants peuvent alors choisir (comme en équilibre) la discipline qui les intéresse le plus et vont pouvoir chercher à se perfectionner.



## ◆ LES DISCIPLINES AERIENNES

Objets utilisés : trapèze fixe, trapèze triple, cerceau, tissu aérien, hamac, corde lisse.

Ces disciplines sont souvent abordées quelques temps après la découverte des autres disciplines : être en l'air, quelque soit la hauteur, nécessite pour le pratiquant d'être dans une énergie de concentration et de contrôle de sa respiration, de son corps. Pour cela, il faut que le groupe ait bien intégré les consignes de sécurité et le cadre donné par l'animateur. La pratique des aériens nécessite l'installation de tapis de réception, de parade ou de longes de sécurité.

Ici, le pratiquant va être amené à découvrir dans un premier temps chaque agrès, en premier lieu placé à une hauteur où l'animateur peut intervenir facilement (parade). Petit à petit, les enfants vont acquérir des figures de bases dans chaque discipline, et ensuite rechercher par eux-mêmes d'autres figures. Ils pourront, comme dans les autres familles de disciplines, s'orienter vers celle qui leur plait le plus.

La pratique des aériens sollicite beaucoup le corps et demande donc un échauffement adapté préalable.

## ◆ L'EXPRESSION

Fait appel à l'abstraction en demandant de faire semblant. Il s'agit alors dans un premier temps de jouer des situations proposées par l'animateur afin d'entrer dans la notion de personnage ou pour le moins de réaliser une action orientée et non commandée par sa propre initiative. Il faut alors veiller à ce que les participants fassent ce qui est demandé et s'appuyer sur d'éventuelles façons de faire qui peuvent aider le groupe à s'approprier la consigne. Pour ce faire, l'utilisation de situations « clownesques » (inattendues, décalées, surréalistes...) peut permettre aux participants d'entrer dans le jeu pour mieux appréhender la réalité. Ce travail d'expression, suivant la capacité d'abstraction des participants, se poursuit tout au long de l'année, soit par la mise en place de reprises clownesques (histoires) déjà existantes, soit par la combinaison d'un jeu d'acteur avec les différentes techniques (acrobatie, jonglerie, équilibres...), ou la scénarisation d'un numéro.





# Règlement intérieur « Aire de Cirque »

Les participants sont accueillis sous le chapiteau « Aire de Cirque » situé à côté du Centre de Loisirs au Quartier de la Plaine à Aire sur l'Adour.

## Horaires des ateliers

Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/> 6 - 8 ans 15h à 16h30	<input type="checkbox"/> 4 - 5 ans 16h45 à 17h45	<input type="checkbox"/> 6 - 8 ans 16h45 à 18h15
<input type="checkbox"/> 4 - 5 ans 16h30 à 17h30	<input type="checkbox"/> 11 - 14 ans 18h15 à 19h45	<input type="checkbox"/> Ados 12ans et + <i>Spécialité</i> Aériens & Acrobatie 18h30 à 20h30
<input type="checkbox"/> 9 - 11 ans 17h45 à 19h15	<input type="checkbox"/> Ados - Adultes 19h45 à 21h45	



## Calendrier

Les ateliers commenceront le mercredi 15 septembre 2021 jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022, excepté pendant les vacances scolaires des Landes et les jours fériés.

Les enfants présenteront un spectacle sous le chapiteau le samedi 11 juin 2022.

## Respect de règles de l'atelier

Pour le bon fonctionnement de l'atelier, il est impératif que certaines règles soient appliquées comme le respect des autres et du matériel. L'animateur développera donc ces notions auprès des enfants.

Afin de ne pas perturber le déroulement des ateliers, les parents ne sont pas autorisés à rester sous le chapiteau durant l'activité, excepté lors de la première séance pour les inscriptions.

Les enfants doivent arriver avec une tenue souple permettant l'activité physique sans gêne (jogging, leggings, justaucorps, short ...etc.), sans bijoux et les cheveux attachés. Ils doivent disposer également d'une paire de rythmiques pour évoluer sur les espaces de pratiques pour des questions d'hygiène et de sécurité. Ces rythmiques peuvent rester sous le chapiteau durant l'année si vous le souhaitez.

## Suivi médical

Les parents sont garants de l'état de santé de leur enfant pendant l'année et s'engagent à prévenir l'AFCA si un problème surgit dans le courant de celle-ci.

## Tarifs

Le jour de l'inscription, il est demandé le paiement pour le droit d'inscription annuel comprenant :

- La cotisation AFCA : 8 € par famille
- La Licence FFEC (comprenant l'assurance) : 22,10 € par enfant
- Le paiement en 1 ou 3 chèques correspondant au coût pédagogique annuel qui seront encaissés chaque début de trimestre. Le coût peut aussi se régler en une seule fois.

L'inscription à l'atelier de cirque est un engagement annuel, un élève qui arrête en cours d'année (sauf cas de force majeure : déménagement, raison médicale sur certificat médical...) ne peut prétendre à aucun remboursement.

L'Atelier Cirque est agréé par la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC). A ce titre, chaque participant est licencié à la FFEC (la licence de 22,10 € comprend également l'assurance).

→ La cotisation annuelle AFCA: <b>8€ par famille</b>		
→ La Licence FFEC* : <b>22,10€ par enfant</b> (Comprenant l'assurance)		
→ Le coût pédagogique annuel selon le groupe: Cochez la/les cases		
<input type="checkbox"/> 4 - 5 ans 1h / semaine <b>190€</b>	<input type="checkbox"/> 6 - 8 ans 9 - 11 ans 11 - 14 ans 1h30 / semaine <b>270€</b>	<input type="checkbox"/> Ados - Adultes Spé Ados 2h / semaine <b>325€</b>

\*Fédération Française des Ecoles de Cirque



# Projet Educatif de la Fédération Française des Ecoles de Cirque (FFEC)

« Le Cirque est un art,  
Il s'enseigne dans le respect de la personne »

## Une école pour tous :

Participant à l'éducation populaire, sans prosélytisme ni élitisme, dont les activités sont praticables par le plus grand nombre, dans le respect des différents publics, de la législation, de la santé, de la sécurité des individus ainsi que dans le souci d'une qualité pédagogique.

## Une école pour chacun :

Enseignant dans le respect de la personne en favorisant son épanouissement et en proposant les arts du cirque comme outils éducatifs dans un environnement qui permet les expériences et développe la créativité de l'individu.

Dans un contexte tant collectif qu'individuel induisant des savoir- faire et des savoir- être qui privilégient l'autonomie, la responsabilité et la capacité de choix et d'action.

## Une école d'art :

Lieu de rencontre, proposant une pratique artistique pluridisciplinaire intégrant tous les arts du mouvement et de l'expression visant à promouvoir les arts du cirque en s'ouvrant à leur dimension pédagogique, culturelle et artistique.

Lieu d'échange, permettant une pratique artistique de qualité, tant pour le loisir, grâce à des activités ludiques de découverte et d'initiation, que pour favoriser éventuellement l'émergence de futurs artistes, grâce à la mise en réseau avec d'autres écoles, le monde artistique professionnel et les institutions culturelles.

## La FFEC, c'est aujourd'hui :

- Plus de 130 écoles agréées
- Plus de 25 000 licenciés
- Un Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque (Brevet Fédéral BIAC),
- Un Brevets de Spécialisation (BISAC) Cirque Adapté
- 2 agréments : Pratique Amateur et Centre de Formation, préconisant des recommandations en matière d'hygiène, de sécurité, de qualité du projet pédagogique et des lieux de pratique, des compétences pédagogiques, artistiques et techniques des intervenants.

Fédération Française des Ecoles de Cirque  
13 Rue Marceau - 93100 MONTREUIL  
Tel : 01 41 58 22 30 Site : [www.ffec.asso.fr](http://www.ffec.asso.fr)

## MECENAT

L'AFCA développe le concept de cirque adapté, le cirque comme outil de médiation à visée éducative et/ou thérapeutique, depuis plus de 20 ans dans une démarche d'éducation populaire centrée sur l'émancipation de la personne.

Auto financée à plus de 70%, l'AFCA est une structure associative stable, dynamique qui s'appuie sur une équipe professionnelle de 4 permanents.

Œuvrant pour la programmation de formes innovantes de cirque, l'AFCA cherche et propose des pépites circassiennes s'inscrivant dans la démarche du cirque de création.

Il est important pour permettre à l'AFCA de continuer et développer ses projets d'être soutenue via le Mécénat.

Vous souhaitez contribuer au rayonnement des Arts du Cirque sur le territoire et de partager notre univers et passion ?

**Contactez-nous !**

## ASSOCIATION FRANÇAISE DE CIRQUE ADAPTÉ



Quartier de la Plaine  
40800 Aire sur l'Adour  
Tel. 05 58 71 66 94  
Fax. 09 70 62 91 93  
[a.f.c.a@wanadoo.fr](mailto:a.f.c.a@wanadoo.fr)  
[www.afcacirqueadapte.net](http://www.afcacirqueadapte.net)



## TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour l'entreprise, la taxe d'apprentissage est un impôt. Pour l'AFCA, c'est une ressource indispensable. Nous verser celle-ci, c'est nous aider à développer nos missions de formation.

L'AFCA est habilitée à percevoir la taxe catégorie A. Avant fin février de chaque année, lors des versements à votre organisme collecteur, vous pouvez préciser votre souhait de l'attribuer à L'AFCA Quartier de la Plaine 40800 Aire sur l'Adour

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.  
Merci beaucoup !!!

